

Comment lire mon relevé des apprentissages...

Résultats au relevé des apprentissages (Second cycle)

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

CEN : Le rang centile est le pourcentage d'élèves de l'ensemble de la province ayant obtenu un résultat **inférieur** à votre résultat dans cette matière.

Conditions **supplémentaires** à remplir pour obtenir son diplôme

UN : Des unités sont cumulées en vue de l'obtention du diplôme. Elles correspondent au dernier chiffre du code-matière. Par exemple, 043402 permet l'obtention de 2 unités lorsque le résultat est en réussite. Il n'y a pas d'unités rattachées aux volets.

R/5 : Le rang cinquième indique dans quel groupe se trouve votre résultat lorsqu'on sépare la distribution en cinq groupes comportant 20% des données. Les notes les plus élevées se trouvent dans le rang 1.

Unités acquises à l'égard des conditions supplémentaires pour le diplôme secondaire J5 :
Langue d'ens. : 0/6
Langue seconde 0/4

UN de 4e ou de 5e sec (54 u) : 36/54
UN de 5e sec (20 u) : 10/20

Sommaire : Résultat global obtenu à une matière

Volets : composantes de la matière

ECH : mention indiquée en français, 5e sec si un des volets est inférieur à 50%

CODE	TITRE	UN	RÉSULTAT	ANNÉE	MOIS	R/5	CEN
043402	Éduc. physique et à la santé	2	69	2017	06	5	
043502	Éduc. physique et à la santé	2	68	2018		5	
055444	Science et technologie	4	70	2017	06		34
055410	Théorie		62	2017	06	1	22
055420	Pratique		81	2017	06	2	
063414	Mathématique : Culture, société et technique	4	70	2017	06		55
063410	Résoudre une situation-problème		73	2017	06	2	
063420	Utiliser un raisonnement mathématique		68	2017	06	3	49
063504	Mathématique : Culture, société et technique de la 5 ^e secondaire	4	75	2018	06		78
069404	Éthique et culture religieuse	4	80	2017	06	2	
069502	Éthique et culture religieuse	2	82	2018	06	2	
087404	Histoire – éducation citoyenneté	4	61	2017	06		23
132406	Français, langue d'enseignement de la 4 ^e secondaire	6	73	2017	06		
132410	Français lecture, langue d'enseignement de la 4 ^e secondaire		70	2017	06	3	
132420	Français écriture, langue d'enseignement de la 4 ^e secondaire		75	2017	06	4	
132430	Français communication orale, langue d'enseignement de la 4 ^e secondaire		73	2017	06	2	
132506	Français, langue d'enseignement de la 5^e secondaire		ECH	2018	06		
132510	Français lecture, langue d'enseignement de la 5 ^e secondaire		61	2018	06	4	
132520	Français écriture, langue d'enseignement de la 5 ^e secondaire		55	2018	06	5	09
132530	Français communication orale, langue d'enseignement de la 5 ^e secondaire		48	2018	06	5	
134404	Anglais, langue seconde, programme de base de la 4 ^e secondaire		67	2017	06		
134410	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 4 ^e secondaire		47	2017	06	5	
134420	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 4 ^e secondaire		71	2017	06	5	
134430	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 4 ^e secondaire		88	2017	06	5	
134504	Anglais, langue seconde, programme de base de la 5 ^e secondaire		32	2018	06		01
134510	Anglais, langue seconde, interaction orale, programme de base de la 5 ^e secondaire		60	2018	06	5	03
134520	Anglais, langue seconde, compréhension orale et écrite, programme de base de la 5 ^e secondaire		27	2018	06	5	
134530	Anglais, langue seconde, production écrite, programme de base de la 5 ^e secondaire		ABS	2018	06	5	
168402	Arts plastiques	2	ACC	2018	06		
168502	Arts plastiques	2	82	2018	06	2	

Conditions à remplir pour obtenir son diplôme :

- 54 unités de 4^e et de 5^e secondaire dont 20 de 5^e secondaire
- 6 unités de français de 5^e secondaire
- 4 unités d'anglais de 5^e secondaire
- 4 unités de mathématique de 4^e secondaire
- 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de 4^e secondaire
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de 4^e secondaire
- 2 unités d'arts de 4^e secondaire
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de 5^e secondaire

Mentions pouvant apparaître au relevé des apprentissages :

- **ACC** : reconnaissance d'un cours de classe inférieure à la suite de la réussite d'un cours de classe supérieure (ex. : à la suite de la réussite du cours arts plastiques de 5^e secondaire, les unités de 4^e secondaire ont été accordées – équivalent à 60%)
- **EQU** : Équivalence pour absence motivée (prend la valeur de la note-école modérée dans le calcul de la note globale)
- **XMT** : Exemption (cas exceptionnel – prend la valeur de 60% dans le calcul de la note globale)
- **ANN** : Tricherie (prend la valeur 0% dans le calcul de la note globale)
- **ABS** : Absence non-motivée (prend la valeur de 0% dans le calcul de la note globale)